

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7345 SÉANCE DU 22 août 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Suspendu)
Tina Durand	Secrétaire

RÉFORME DU PROCESSUS DES PLAINTES

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) désire que sa fonction publique maintienne une prestation de services qui soit faite dans le respect, avec efficacité et célérité et conformément aux droits des membres de la Nation huronne-wendat et des autres personnes fréquentant son territoire;

Attendu qu'un processus de plaintes relatif aux services rendus par le CHSLD Akhiakahraththa'yeh doit être adopté avant son ouverture le 12 septembre 2022 et que le processus de plaintes du CNHW, en vigueur à ce jour, n'est pas adéquat pour le CHSLD;

Attendu que le CNHW veut que le processus de plaintes soit simple, accessible et facile à appliquer;

Attendu que la Direction générale et la direction des Services juridiques recommandent l'adoption d'une nouvelle politique de gestion des plaintes commune à toutes les directions du CNHW.

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 23 août 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7345 SÉANCE DU 22 août 2022

RÉFORME DU PROCESSUS DES PLAINTES

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

D'adopter la *Politique relative aux plaintes des membres de la Nation huronne-wendat* ci-jointe;

D'abroger les résolutions #5462 et #6592 et les procédures et politiques de plaintes qu'elles adoptent;

De modifier la page 7 du *Code d'éthique - Guide pratique de conduite éthique Santé et Services sociaux* pour qu'il renvoie à la *Politique relative aux plaintes des membres de la Nation huronne-wendat* ci-jointe plutôt qu'à la politique de 2002 au même effet.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 23 août 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND